



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 11 juillet 2022

Date de convocation :
Le 06 juillet 2022

Secrétaire de séance :
Mme LAIGRE Agnès

Acte publié le :
11 juillet 2022

Membres en exercice :	70
Présents :	46
Pouvoirs	5
Votants :	51
Absents :	24
dont représentés	5

Le lundi 11 juillet 2022, à vingt heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au centre socio-culturel à GACÉ, sous la présidence de Monsieur GOURDEL Sébastien, Président.

Étaient présents :

GOURDEL Sébastien	ROSE Gérard	GRESSANT Martine	DIF Stéphane	LAIGRE Agnès
GRESSANT Matthias	BIGOT Philippe	BIGOT Michel	BONETTA Sylvie	BOUNAB Karim
FERET Jean-Pierre	GRIMBERT Jean	ROMAIN Guy	LIARD Marie-Christine	PREEL Gérard
HAUTON Charles	AMESLANT Patrick	DUVALDESTIN Didier	BUREL Gérard	COUSIN Michel
LAIGRE Jean-Claude	ROBIN Jean-Marie	BIGNON Christophe	TABARD Marie-France	BISSON François
CHRETIEN Bernard	ALLAIN André	COLETTE Thérèse	TRINITE Monique	STALLEGGER Pascale
LAMPERIERE Émile	HOORELBEKE Dominique	ROLAND Régis	COTREL LASSAUSSAYE Daniel	RAVASSE François
VANDAMME Liliane	BATREL Serge	OLIVIER Annie	WILLOT Guy	ROBILLARD Denis
TASSUS Marie	FEIGNIER Catherine	TURPIN Christiane	BERNARD Georges	TIRARD Philippe
COENON Olivier				

Pouvoirs :

M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, M. FERREY Philippe a donné pouvoir à M. LAMPERIERE Émile, Mme GOUGÉ Huguette a donné pouvoir à Mme GRESSANT Martine, Mme ROUTIER Isabelle a donné pouvoir à M. BIGOT Michel, M. PINHO Jeremias a donné pouvoir à Mme LIARD Marie-Christine,

Étaient absents et excusés :

Mme BRASSEUR Nicole est représentée par Mme FEIGNIER Catherine, M. CAPLET Xavier, Mme LOISEL NICOLEAU Chantal, M LAIGRE Thierry est représenté par Mme TURPIN Christiane, M. LELOUVIER Vincent, M. LURSON Patrick, M. GOURIO Alain, M. LANGLOIS Paul, Mme BEAUDOIN Isabelle, M. TANGUY Gérard est représenté par M. BERNARD Georges, Mme NOGUES Nelly est représentée par M. Tirard Philippe, Mme FERREY Yvette est représentée par M. COENON Olivier, M. LAMPERIERE Alain, M. COUPE Jean-Luc, Mme PILLIARD Florence, M. LECACHÉ Stéphane, M. LE FLOHIC Jean-Yves, M. LANGLOIS Arnaud, Mme BELLETTE Alexandra, Mme LE CALLONNEC Barbara, Mme DENIS Marie-Laure, Mme HERVIEU Janine, Mme MORIN Amélie, Mme NOËL Isabelle.

ORDRE DU JOUR

Le conseil communautaire, à l'unanimité
Oùï, l'exposé de Monsieur le Président
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l'avis favorable du Bureau

■ **Adopte** l'ordre du jour du conseil communautaire en date du 11 juillet 2022 ainsi qu'il suit :

- 1- Présentation des syndicats de bassin
- 2- Décision modificative
- 3- Budget ZA LAUNAY
- 4- Demande de subvention
- 5- Ajustement du tableau des effectifs
- 6- Plan de corps de rue simplifié (PCRS)
- 7- Ordre du jour supplémentaire : tarif de rentrée 2022
- 8- Tableau de bord

1- Présentation des syndicats de bassin

Introduction par Monsieur Christophe BIGNON, vice-président de la commission transition environnementale, Spanc , gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Présentation des trois syndicats, concernant les travaux effectués sur la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, ceux en cours ainsi que ceux à venir.

- **Cf. Annexe**

- **Syndicat de la Risle et Charentonne**
- **Syndicat mixte du Bassin Versant de la Touques**
- **Syndicat mixte du Bassin de la Dives**

Pour un euro versé par la CDCVAM, neuf euros de travaux sont effectués.

Les risques climatiques sont incontestablement à prendre en compte.

Il n'y a pas de solution miracle, néanmoins des mesures sont mises en place et des travaux d'améliorations sont en cours.

2- Décision modificative

Présenté par Monsieur Jean GRIMBERT, Vice-président de la commission des finances.

20220711-01 – décision modificative n°1 du budget principal

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du bureau

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Considérant la proposition de décision modificative suivante

Section d'investissement					
Chap	Article		Fonction	Libellé	DM N°1
D					
20	202	R	020	URBANISME	270 000,00 €
20	2031	R	822	Hors opération d'équipement	25 000,00 €
20	2031	R	413	PISCINE INTERCOMMUNALE GACE	4 200,00 €
21	2184	R	90	MAISON FRANCE SERVICES STE GAUBURGE	1 100,00 €
21	2183	R	212	Ecole Echauffour	2 500,00 €
21	2188	R	212	Ecole primaire de Vimoutiers	2 000,00 €
21	2188	R	20	SERVICES TECHNIQUES DE LA CDC	10 000,00 €
21	2188	R	511	PSLA DE GACE	2 000,00 €
21	2188	R	96	MAISON FRANCE SERVICES STE GAUBURGE	3 900,00 €
23	2315	R	511	PSLA VIMOUTIERS	2 200,00 €
23	2315	R	511	MAISON DE SANTE SAP EN AUGÉ	10 000,00 €
23	2315	R	822	ECHAUFFOUR AMGT BOURG	25 500,00 €
Total des dépenses d'investissement					358 400,00 €
R					
16	1641	R		Emprunt	358 400,00 €
Total des recettes d'investissement					358 400,00 €

Décide :

d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal

d'autoriser le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

3- Budget ZA LAUNAY

Présenté par Madame Martine GRESSANT, Vice-présidente de la commission développement économique

20220711-02 – décision modificative n°1 du budget annexe ZA de Launay

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président
 Vu le code général des collectivités territoriales
 Vu l'avis favorable du bureau
 Vu l'avis favorable de la commission des finances

Considérant la proposition de décision modificative suivante

<u>Section de fonctionnement</u>					
Chap	Article	R/O	Fonction	Libellé	DM N°1
D					
.011	605	R		Charges à caractère général	260 000,00
.042	71355	O		Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 804 192,66
65	65888			Autres charges de gestion courante	1,00
Total des dépenses de fonctionnement					- 544 191,66
R					
.042	71355	O		Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 179 192,66
70	7015	R		Produits des services, du domaine et ventes diverses	- 365 000,00
75	7588	R		Autres produits de gestion courante	1,00
Total des recettes de fonctionnement					- 544 191,66
<u>Section d'investissement</u>					
Chap	Article		Fonction	Libellé	DM N°1
D					
.20	.020	R		Dépenses imprévues	- 20 000,00
.040	3555	O		Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 179 192,66
Total des dépenses d'investissement					- 199 192,66
R					
.024	.024	R		Produits des cessions d'immobilisations	- 210 000,00
.040	3555	O		Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 804 192,66
16	1641	R		Emprunts et dettes assimilées	815 000,00
Total des recettes d'investissement					- 199 192,66

Décide :

d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe ZA de Launay

d'autoriser le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

4- Demande de subvention

Présenté par Monsieur Jean GRIMBERT, Vice-président de la commission des finances.

20220711-03 – octroi de subvention

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Vu les demandes de subventions parvenues à la CDCVAM

	Info diverses	Subvention attribuée
Famille rurale de Gacé	Activités chorale et théâtre qui relèvent de la CDC	1200

Décide

- d'attribuer les subventions telles que déterminées dans le tableau ci-dessus.
- d'ouvrir les crédits nécessaires au budget
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération. .

5- Ajustement du tableau des effectifs

Présenté par Monsieur Gérard ROSE, Vice-président de la commission des ressources humaines.

20220711-04 –modification du tableau des effectifs

Le conseil communautaire, à l'unanimité
 Oui, l'exposé de Monsieur le Président
 Vu le code général des collectivités territoriales
 Vu l'avis favorable du Bureau
 Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8
 Vu le budget,
 Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Président informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
 Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.
 Que le tableau des effectifs doit être mis à jour du fait des avancements de grade, des promotions internes, des évolutions des missions, des besoins en remplacements lors des absences des agents titulaires, des créations de contrat PEC au service animation, des départs en retraite....

Le Président propose à l'assemblée :

De mettre à jour le tableau des effectifs de la CDCVAM compte tenu des mouvements de personnels suivants :

Au 16 août 2022, la CDCVAM recrute un adjoint technique. Ce dernier viendra remplacer, sur le même grade, un agent placé en congé pour disponibilité pour convenances personnelles.

Au 1er juillet 2022, l'agent d'accueil de la CDCVAM est inscrite sur la liste d'aptitude, suite à la réussite au concours d'adjoint administratif principal de 2eme classe.

L'agent est chargée de l'accueil de la CDVAM, du transport à la demande (Camembus, Transgacébus), de diverses missions administratives (classement des factures, comptes rendus des Conseils communautaires).

Au 7 juillet 2022, la CDCVAM souhaite avoir éventuellement recours à un ou plusieurs agents bénévoles pour intervenir dans différents services, notamment le service Enfance jeunesse. A cet effet, une convention sera établie entre le bénévole et la CDCVAM

Décide

- La modification du tableau des effectifs communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

6- Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

20220711-05 –plan de corps de rue simplifié

Le conseil communautaire, à l'unanimité
Oui, l'exposé de Monsieur le Président
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant que d'ici le 1er janvier 2026, les collectivités doivent se doter d'un PCRS afin de pouvoir répondre aux DICT.
Considérant que les dommages aux réseaux consécutifs à des travaux sont élevés avec des conséquences pouvant être importantes.

Considérant que le PCRS doit permettre d'avoir le fond de plan géoréférencé à précision centimétrique qui servira ensuite à intégrer l'ensemble des données des opérateurs de réseaux.

Considérant que le TE61 propose de mutualiser au niveau départemental afin de réduire les coûts. Selon les simulations, le coût passerait ainsi de 64 024€ à 10 400€.

Décide

- de valider l'adhésion au groupement de commande du PCRS proposé par le TE61
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

7- Ordre du jour supplémentaire : tarif de rentrée 2022

Présenté par Monsieur Gérard ROSE, Vice-président de la commission affaires scolaires.

20220711-06 –tarifs services scolaires et périscolaires

Le conseil communautaire, à l'unanimité
Oui, l'exposé de Monsieur le Président
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant que les tarifs suivants ont été votés l'année dernière :

Garderie : 2 € le matin – 2 € le soir – 2 € matin et soir / Goûter offert le soir
Cantine : Repas élève : 3,50 € - Repas adulte Cat. C : 2,65 € – Repas adulte Cat. A ou B : 4,18 €

Considérants qu'afin d'inciter à la réservation préalable des repas pour les enfants il est proposé d'appliquer un tarif pour les élèves non-inscrits à la cantine :

Repas élève non inscrit à la cantine : 9,30 € (Coût d'un repas pour la collectivité)

Considérant que par ailleurs, afin de clarifier certaines pratiques, il est proposé d'appliquer la règle suivante :

Repas intervenant extérieur (gendarmes, animations projets...) : Offert

Repas des agents CDC VAM : facturation au personnel qui n'intervient pas dans la préparation des repas et non-facturation aux animateurs dans le cadre des centres de loisirs.

Décide

- de valider de valider les tarifs proposés
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

8- .Tableau de bord

Points en cours présentés par Monsieur Sébastien GOUDEL, Président de la CDCVAM

- Sécurisation de la cour d'école de Gacé
- Renouvellement du parc de vélos dans les écoles maternelles
- Audit de voirie
- Ordures ménagères
- Logiciel famille
- Problèmes à l'école de Gacé
- Chaufferie à Echauffour
- Maison des VAM à Sap en Auge
- Inauguration de l'établissement France services à Sainte Gauburge-Sainte Colombe le 14 septembre 2022.

L'autorité territoriale,

- **certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes qui seront affichés ce jour au siège de la collectivité**
- **informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen 3, rue Arthur le Duc, 14000 Caen, ou par télérecours sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'Etat.**

Fin de séance : 22h27



Syndicat
de la **Risle**
et **Charentonne**

Conseil Communautaire
11/07/2022 – 20h00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



GEMAPI :

- ❑ (1°) L'aménagement d'un **bassin** ou d'une fraction de bassin hydrographique
- ❑ (2°) L'entretien et l'aménagement d'un **cours d'eau**, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- ❑ (5°) La défense contre les **inondations** et contre la mer
- ❑ (8°) La protection et la restauration des **sites**, des **écosystèmes aquatiques** et des **zones humides** ainsi que des **formations boisées riveraines**

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

- ❑ PPRE de la Risle et de ses affluents (en cours)
- ❑ PPRE de la Guiel, la Charentonne et leurs affluents (dossier DIG en cours)
- ❑ Inventaire mares et zones humides (BV Guiel et Charentonne)
- ❑ Restauration de la Continuité écologique

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

- ❑ PPRE de la Risle et de ses affluents (en cours):
 - Travaux d'entretien de la végétation
 - Equipement des prairies (clôture, abreuvoirs...) reméandrage rivière, lutte contre l'érosion berge recharge granulométrique...



Travaux sur le Vauferment en 2018

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

☐ PPRE de la Risle et de ses affluents (en cours):

- Travaux d'entretien de la végétation
- Equipement des prairies (clôture, abreuvoirs...) reméandrage rivière, lutte contre l'érosion berge recharge granulométrique...



Travaux sur le Vauferment en 2018

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

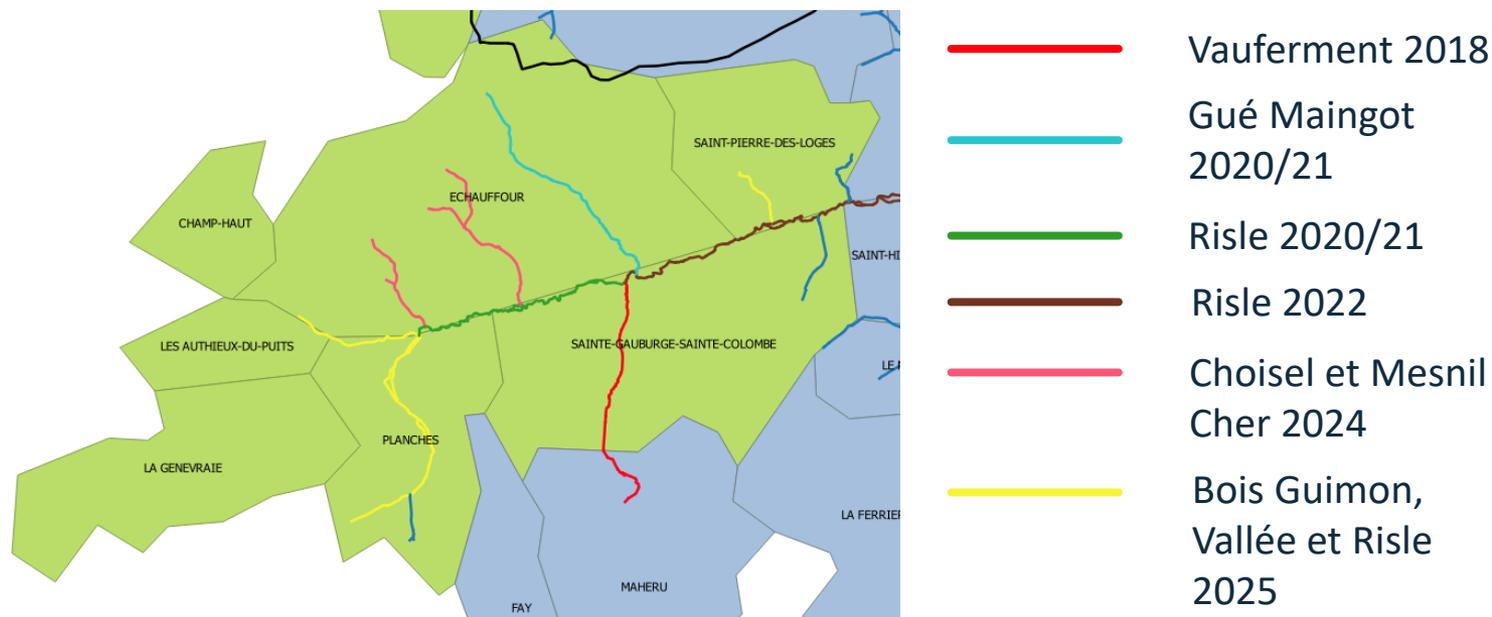
- ❑ PPRE de la Risle et de ses affluents (en cours):
 - Travaux d'entretien de la végétation
 - Equipement des prairies (clôture, abreuvoirs...) reméandrage rivière, lutte contre l'érosion berge recharge granulométrique...



Travaux sur le Gué Maingot 2020

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

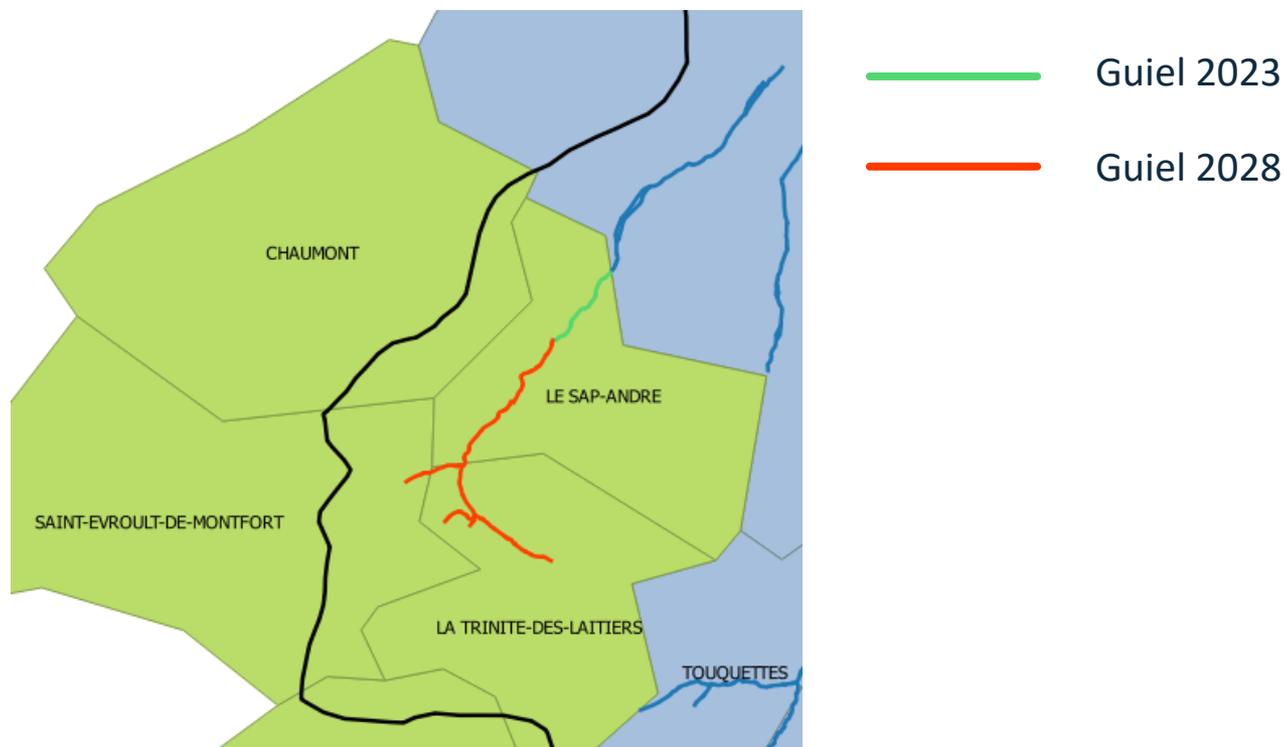
☐ PPRE de la Risle et de ses affluents (en cours):



Année intervention	Cours d'eau	Montant des travaux	Syndicat	Participation AEAP	Département
2018	Vauferment	76 302,55	27 775,15	52 655	0
2020/2021	Risle et Gué Maingot	107 907,56	7 186,08	79093,048	4116
2022	Risle et Gué Maingot	300 000	71000	229000	0
2024	Choisel/Mesnil Cher	260 000 (estimation PPRE)	≈ 28%	≈ 72%	0
2025	Bois Guimon/Vallée/Risle	235 000 (estimation PPRE)			0

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

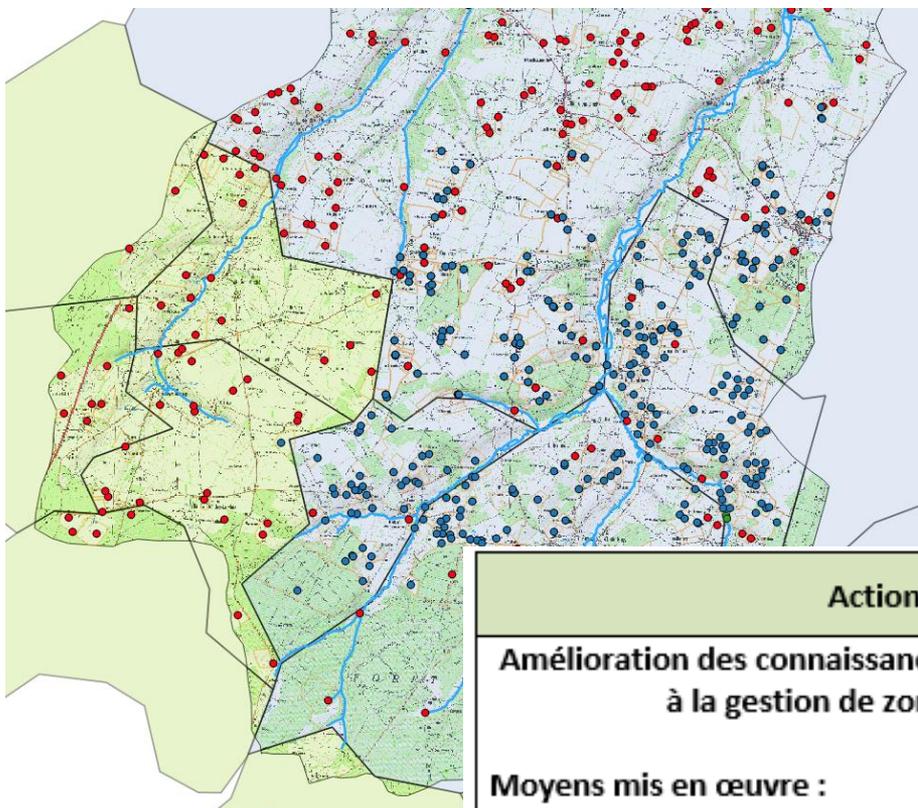
☐ PPRE de la Guiel, la Charentonne et leurs affluents (dossier DIG en cours)



Année intervention	Cours d'eau	Montant des travaux	Syndicat	Participation AEAP
2023	Guiel	70 000(estimation PPRE)	18500	51500
2028		210 000(estimation PPRE)	73000	137000

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

☐ Inventaire mares et zones humides (BV Guiel et Charentonne)



- Mare potentielle
- Mare caractérisée
- Localisation
- Usage
- Hydrologie
- Écologie
- Travaux à envisager



Inventaire ZH de plateaux 

Actions	Coût global de l'action	Contribution du SMBRC
Amélioration des connaissances et accompagnement à la gestion de zones humides Moyens mis en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • 10 jours Chargé de missions • 2 jours Coordinateur scientifique 	7 176 € CEN (AEAP)	1 435 €

Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

☐ Restauration de la Continuité écologique

• Les études :

- Etude de restauration de la continuité écologique au droit de l'ancienne laiterie du Gué Fouché (Echauffour), en attente de validation du projet par le propriétaire pour commencer les travaux.
- Etude de restauration de la continuité écologique au droit de l'usine HME, étude à venir en cours de recrutement du bureau d'études.
- Etude de restauration de la continuité écologique au droit du moulin de Feugerou (Sainte Gauburge Sainte Colombe), dossier entre les mains de la Préfecture.
- Etude de restauration de la continuité écologique au droit du moulin de Bouvier (Saint Sulpice sur Risle), en cours de négociation avec le propriétaire.
- Etude de restauration de la continuité écologique au droit du moulin à papier (L' Aigle), en cours de négociation avec la CDC des Pays de L'Aigle.

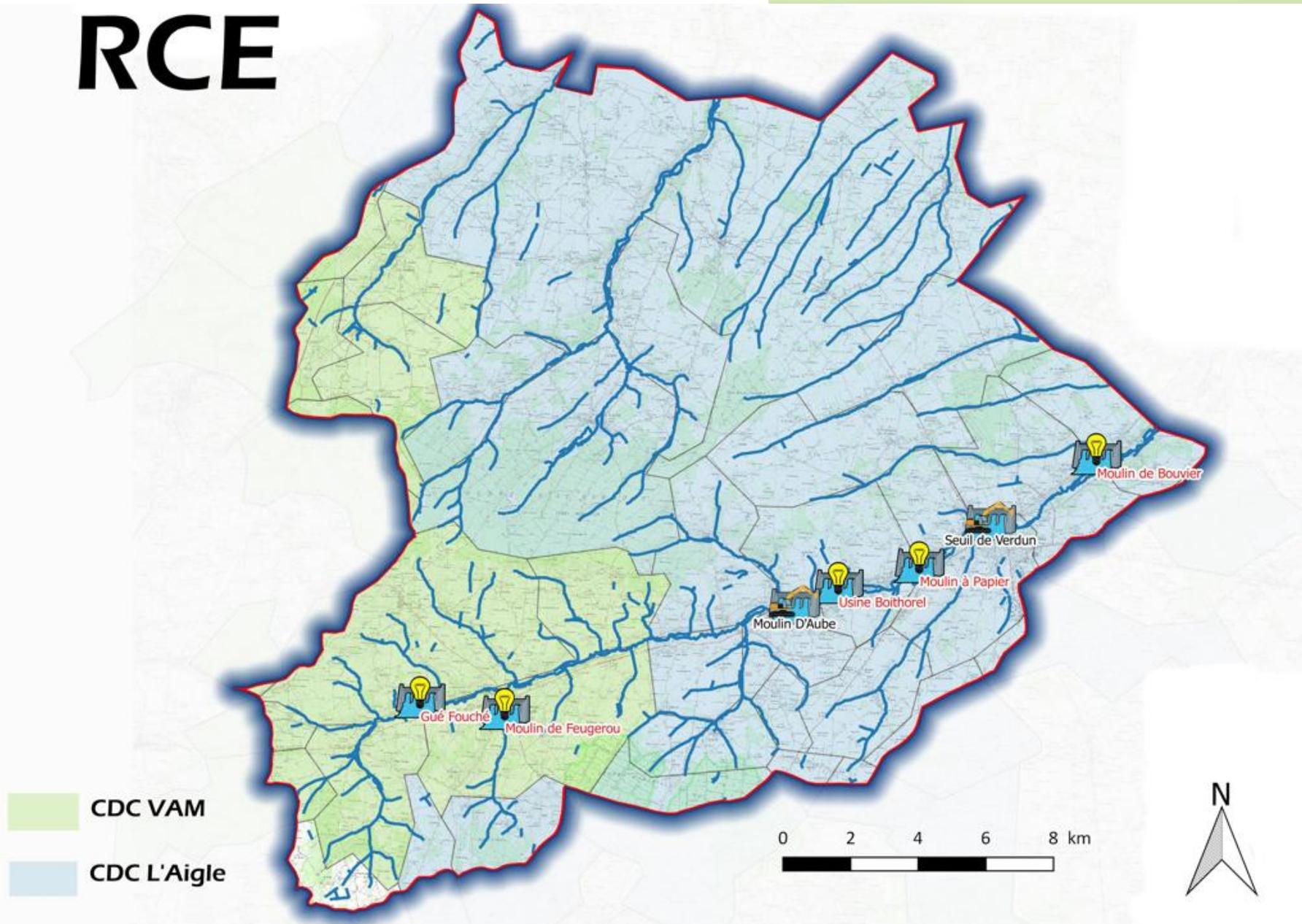
Actions du Syndicat sur le territoire de la CdC Vallées d'Auge et du Merlerault

☐ Restauration de la Continuité écologique

- Les travaux :

- Travaux de restauration de la continuité écologique au droit du moulin d'Aube (Aube), travaux achevés en 2020.
- Travaux de restauration de la continuité écologique au droit du centre ville de L' Aigle, travaux à venir, le démarrage des travaux est prévu pour Août 2022

RCE



- Questions ?
- Remarques ?



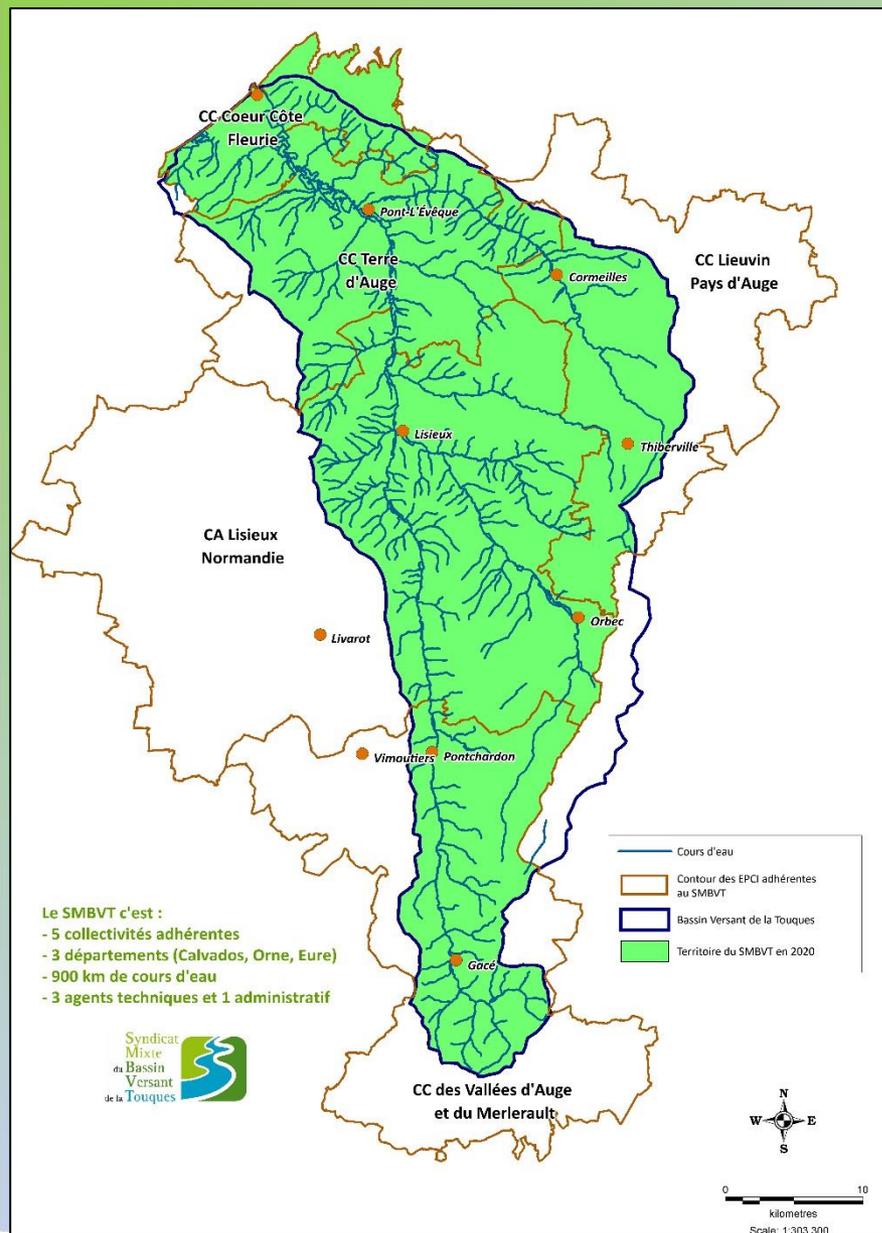
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN
VERSANT DE LA TOUQUES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
VALLÉES D'AUGE ET DU
MERLERAULT

1. Présentation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques (SMBVT)



- **Création du SMBVT le 31 décembre 2007**

- **Cinq intercommunalités adhérentes :**

- CDC Cœur Côte Fleurie
- CDC Terre d'Auge
- CDC Lievin Pays d'Auge
- CA Lisieux Normandie
- CC des Vallées du Pays d'Auge et du Merlerault

- **1000 km de rivières** sur le territoire du SMBVT

- **1260 km² de bassin versant couvert**

- **Equipe :**

- 1 chargé de mission
- 1 technicien de rivière
- 1 technicien de bassin versant
- 1 secrétaire

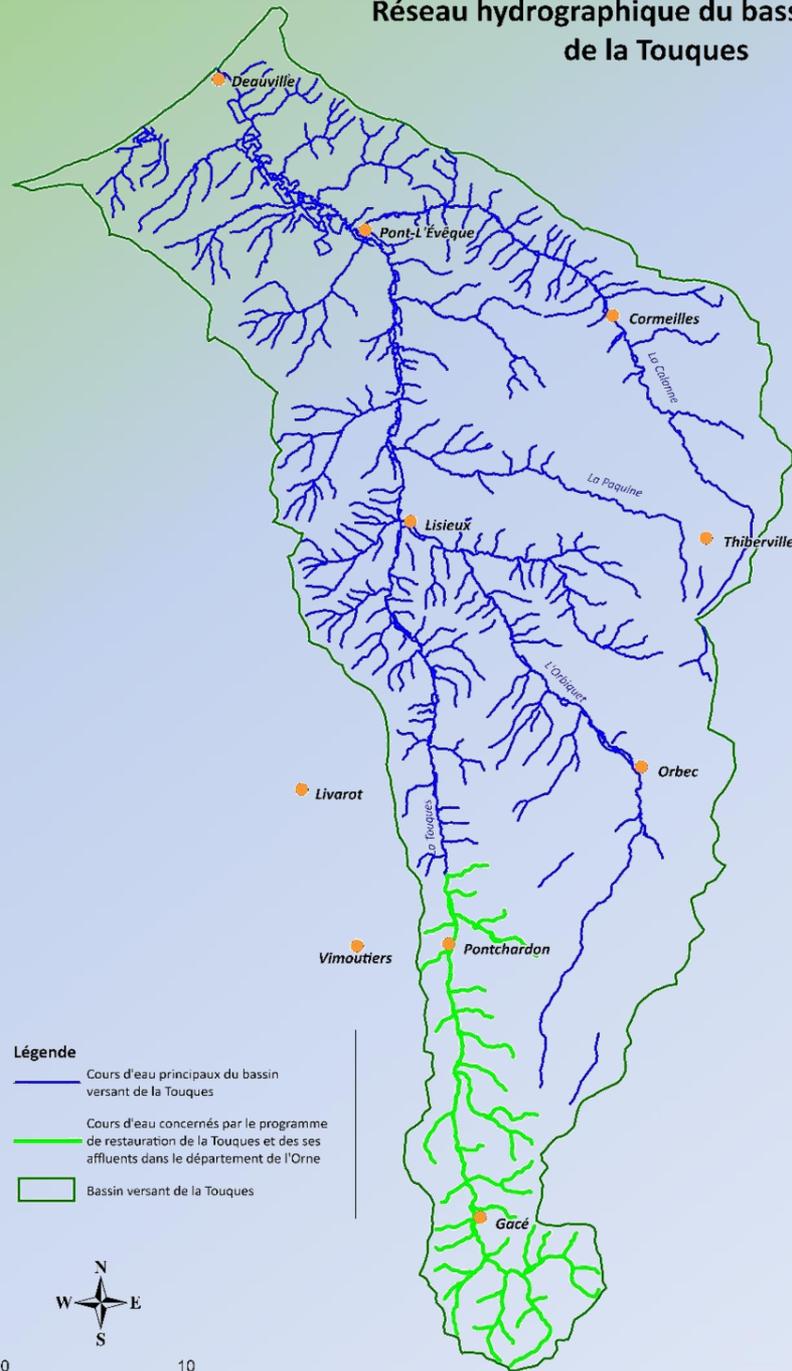
- **Dernière révision statutaire le 15 octobre 2019 :** intégration de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) définie par l'article L211-7 du Code de l'Environnement

1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne

Historique du programme :

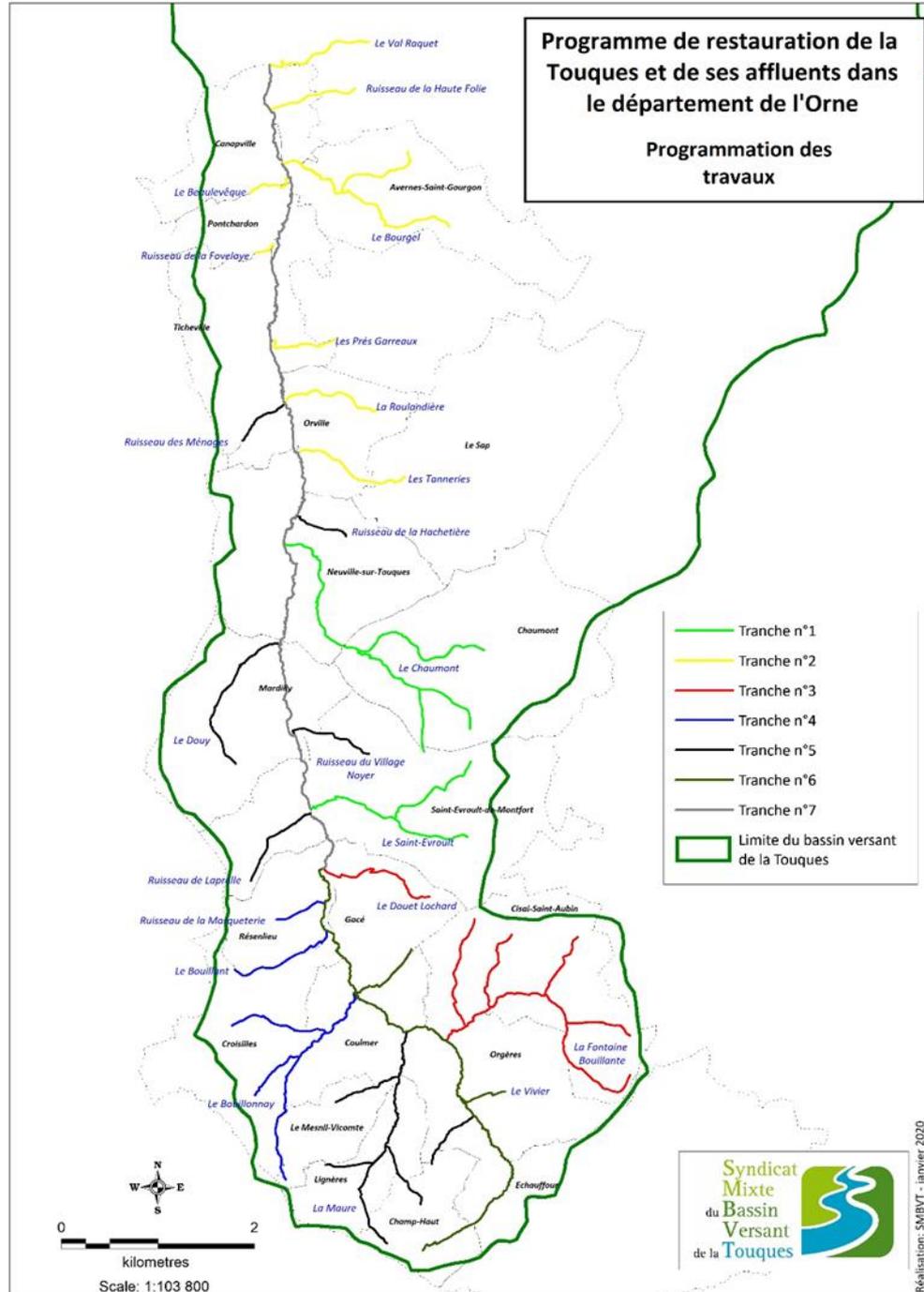
- **Programme initié en 2012** suite à l'adhésion des 3 anciennes CDC (Pays du Camembert, Région de Gacé et Pays du Merlerault) au SMBVT ;
- **Automne 2012 – automne 2014 :**
 - Diagnostic du lit et des berges des 140 km de cours d'eau s'écoulant sur le territoire de la CDC ;
 - Diagnostic des 378 ouvrages présents (principalement busages) ;
 - Inventaire écrevisses à pattes blanches – espèce patrimoniale en danger d'extinction.
- **2015-2016 :** construction et instruction du dossier de DIG – obtention de l'arrêté préfectoral en mai 2016 ;
- **Décembre 2016 :** démarrage des premiers travaux.

Réseau hydrographique du bassin versant de la Touques



Programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne

Programmation des travaux



1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne

Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux



1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne



1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne



1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne

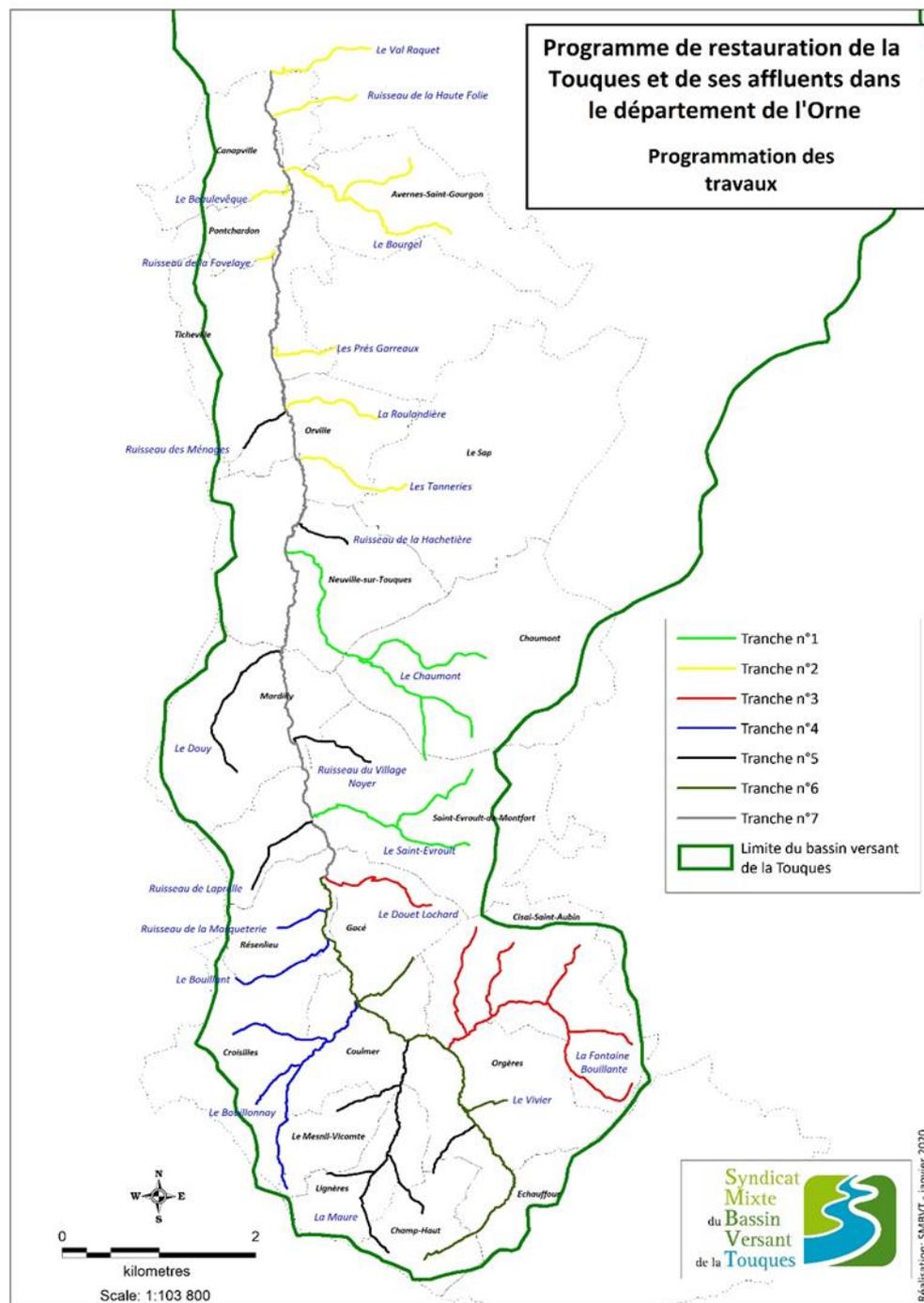


1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne



1. Le programme de restauration de la Touques et de ses affluents dans le département de l'Orne

- **Financement du programme :**
 - 70% AESN ;
 - 10% Région Normandie ;
 - 20% SMBVT
 - Cotisation CDC avant 2022 : 10 707,93 €
 - Cotisation CDC après 2022 : 22 458,00 €
- **Etat des dépenses pour le programme de restauration au 11 juillet 2022 : 1 026 416,64 € TTC**
- **Travaux de la tranche n°4 à terminer pour l'hiver à venir ;**
- **Fin de programme – correspondant à la fin de l'arrêté de DIG = mai 2026**
- **Montant de fin de programme estimé à 1,8 M d'euros**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES

COORDONNÉES

02.31.32.55.50

WWW.SMBVT.FR



Modalités de mise en œuvre de la compétence « GEMAPI » sur la Cdc VAM (BV de la Dives)

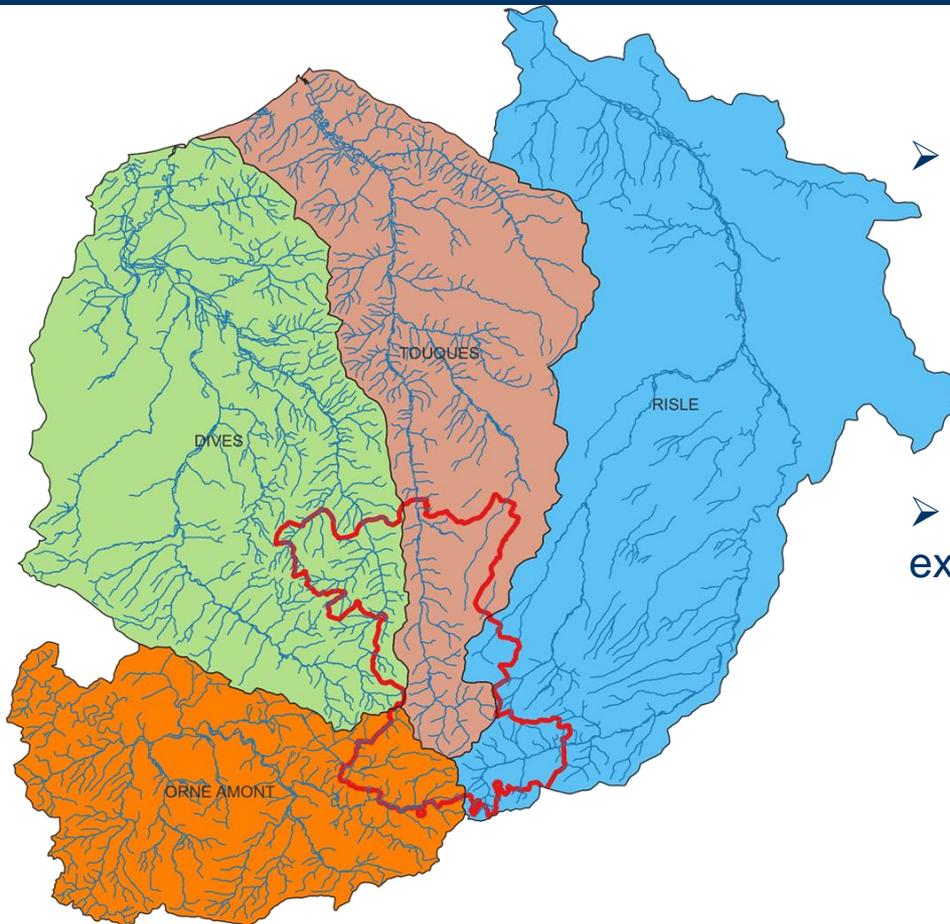


Exercice de la compétence GEMAPI sur la Cdc VAM (Dives)



Gacé – 11/07/2022

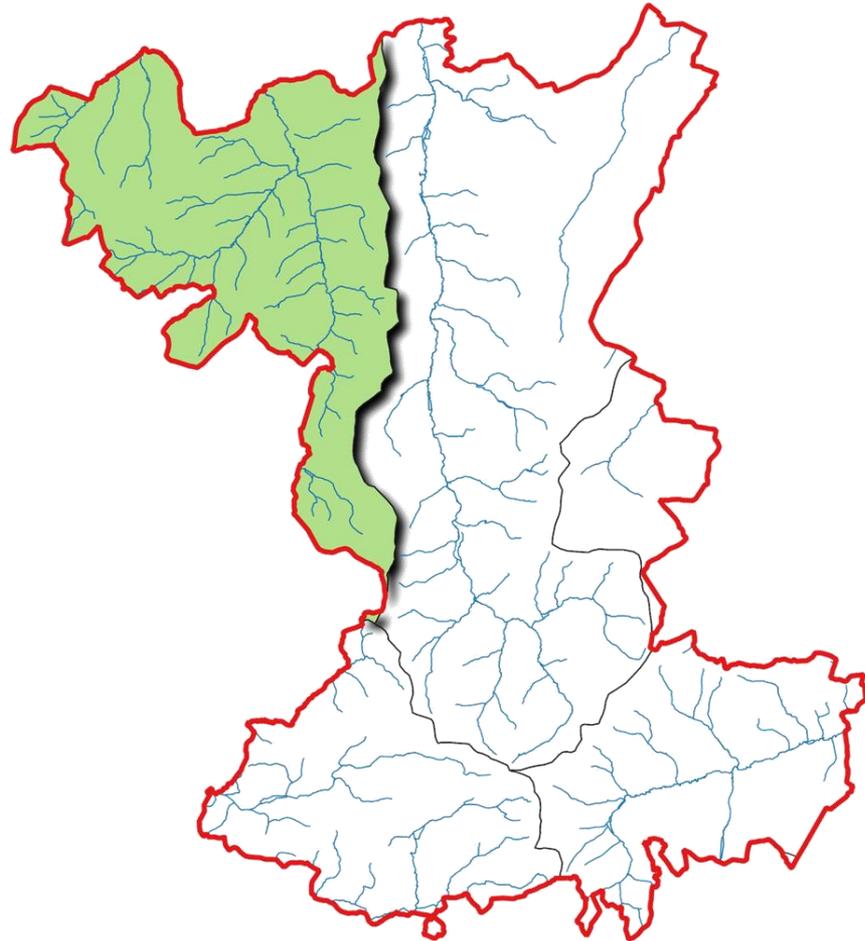
Contexte général



- L'autorité gémapienne est responsable :
 - de la gestion des ouvrages de protection contre les inondations (PI)
 - de l'atteinte du bon état des masses d'eau DCE (GEMA)
- Depuis 2017, la compétence est exercée sur le bassin de la Dives par :
 - la CDC VAM pour la PI
 - le SMBD pour la GEMA (AMO pour la PI)

Problématiques gemapiennes sur la CDC VAM (bassin de la Dives)

- 0 ouvrage de protection contre les inondations à gérer mais...



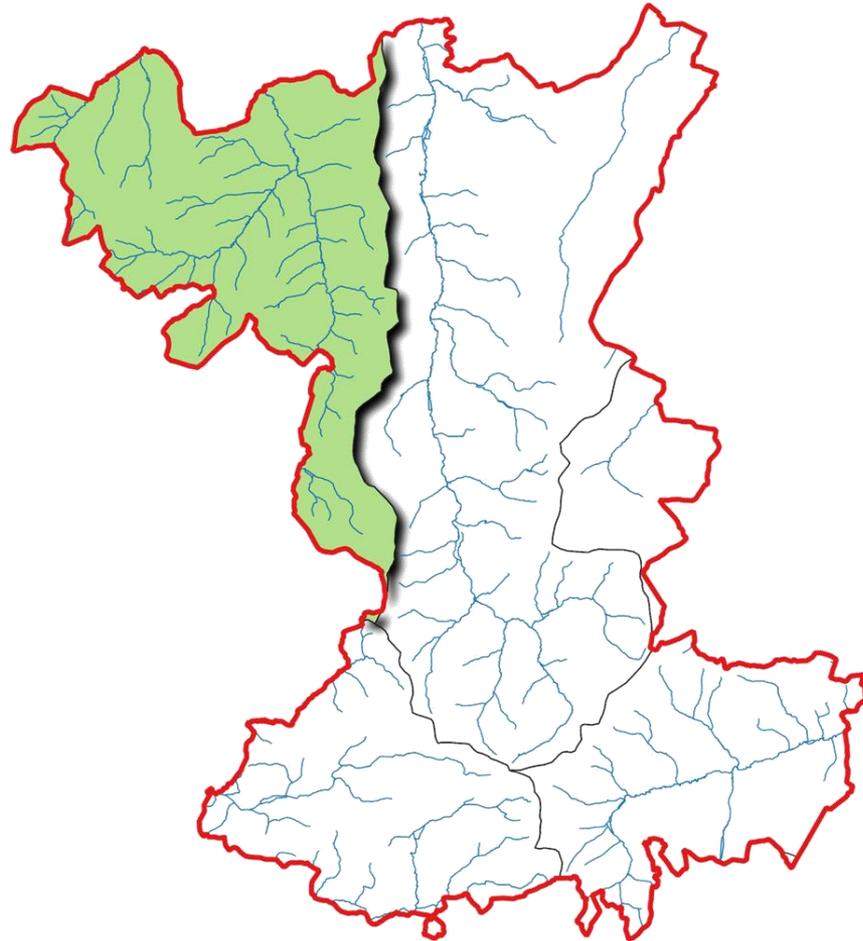
Problématiques gemapiennes sur la CDC VAM (bassin de la Dives)

- 0 ouvrage de protection contre les inondations à gérer mais... une problématique sur Vimoutiers



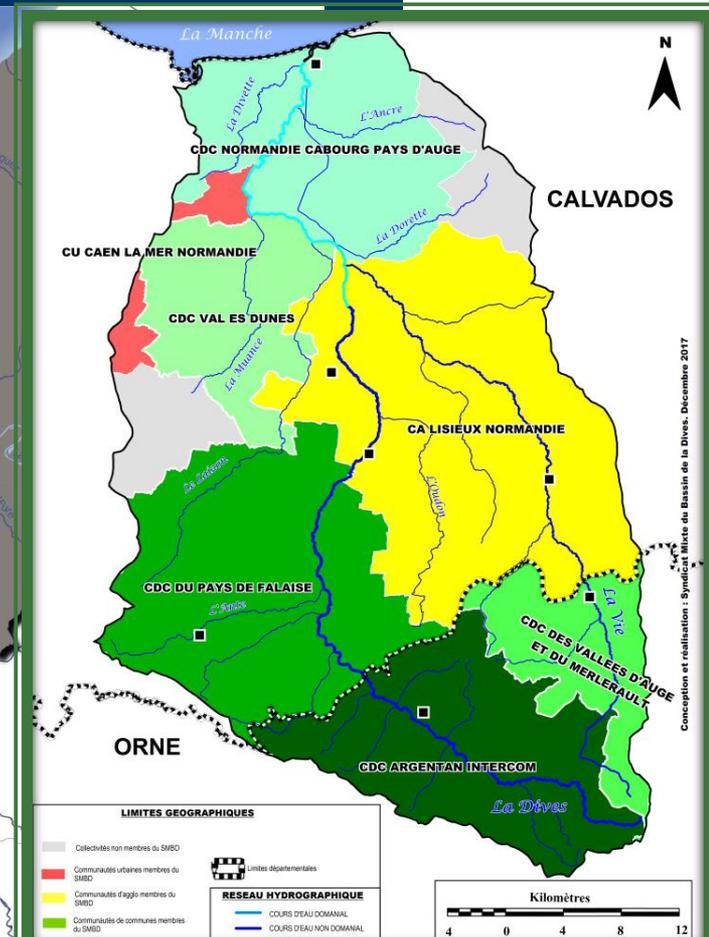
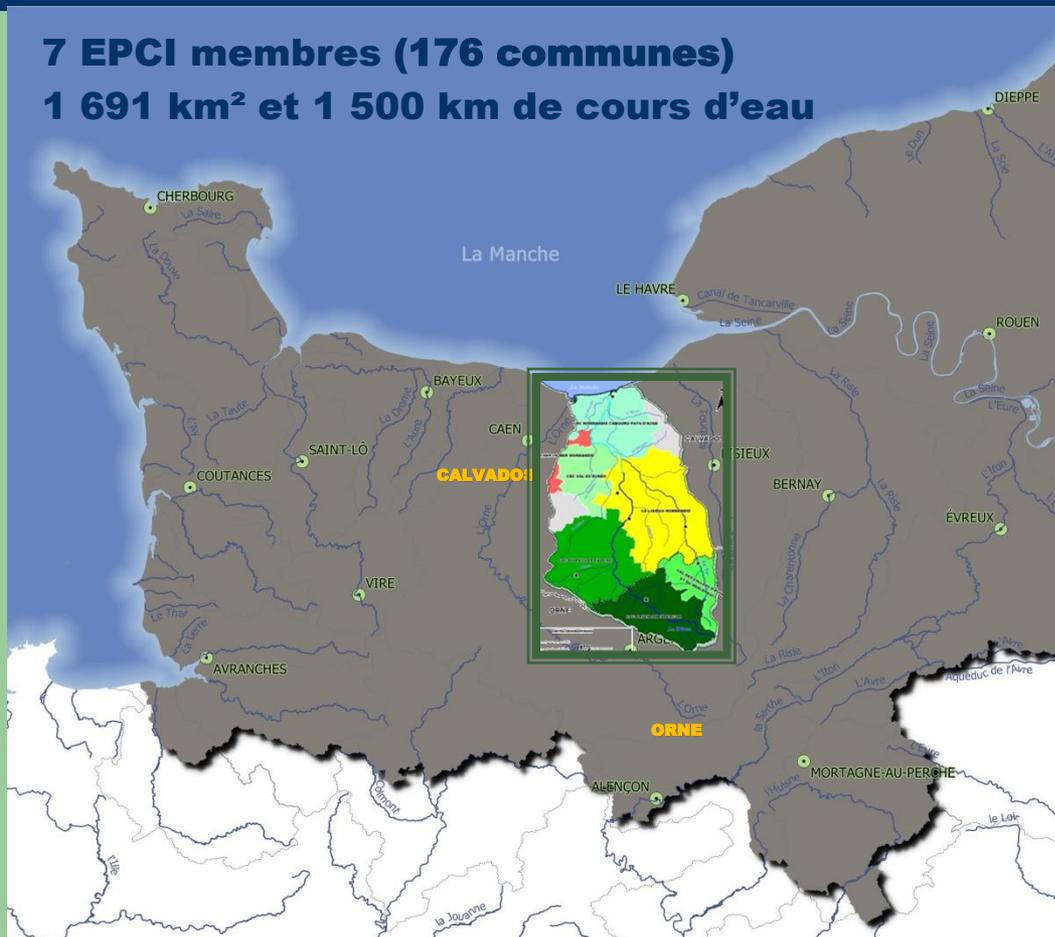
Problématiques gemapiennes sur la CDC VAM (bassin de la Dives)

- 0 ouvrage de protection contre les inondations à gérer mais... une problématique sur Vimoutiers
- Des masses d'eau en situation dérogatoire en matière d'atteinte du bon état (2/3):
 - Vie (état moyen)
 - Viette (état bon mais fragile)
 - Monne (état moyen)

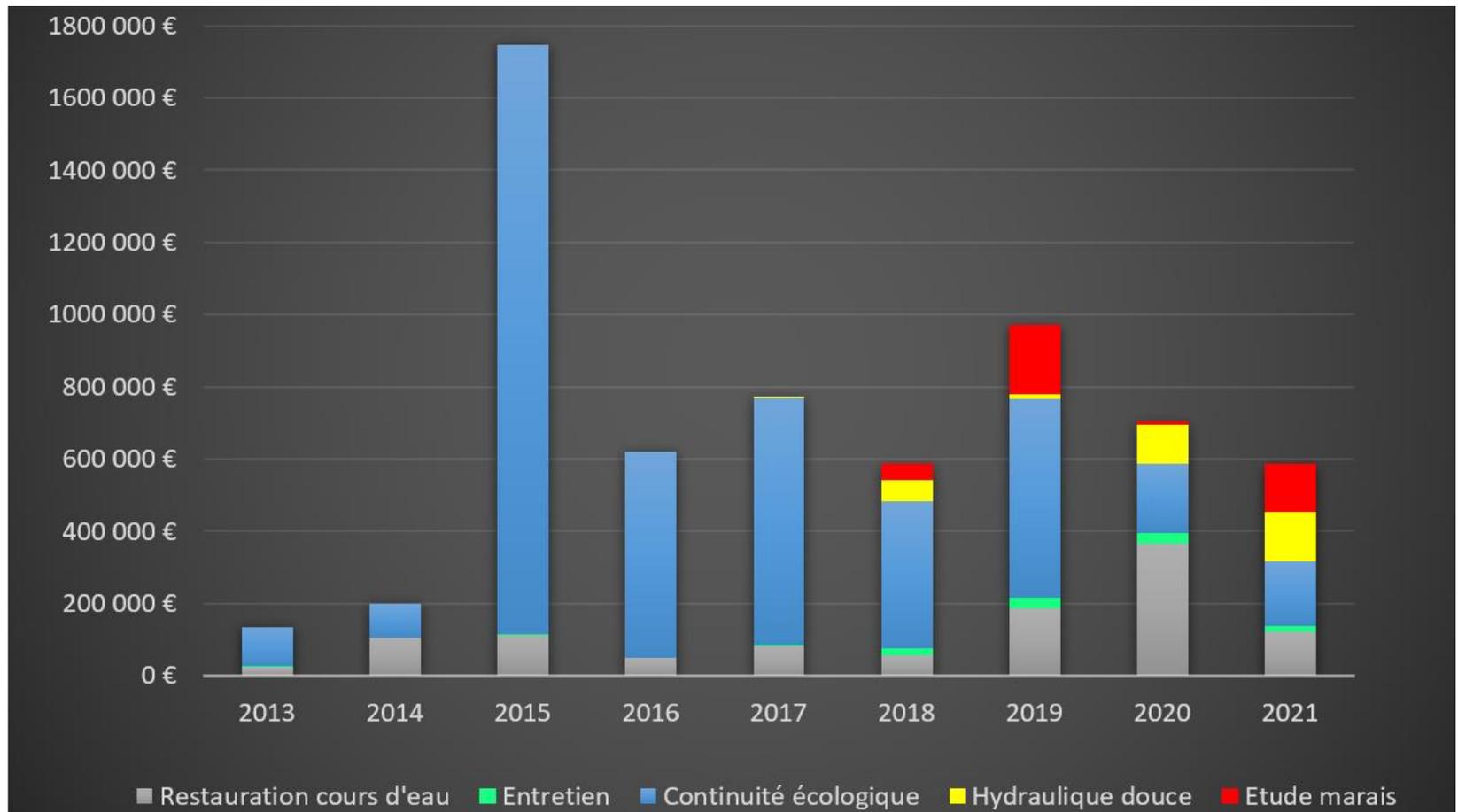


Le SMBD en quelques chiffres....

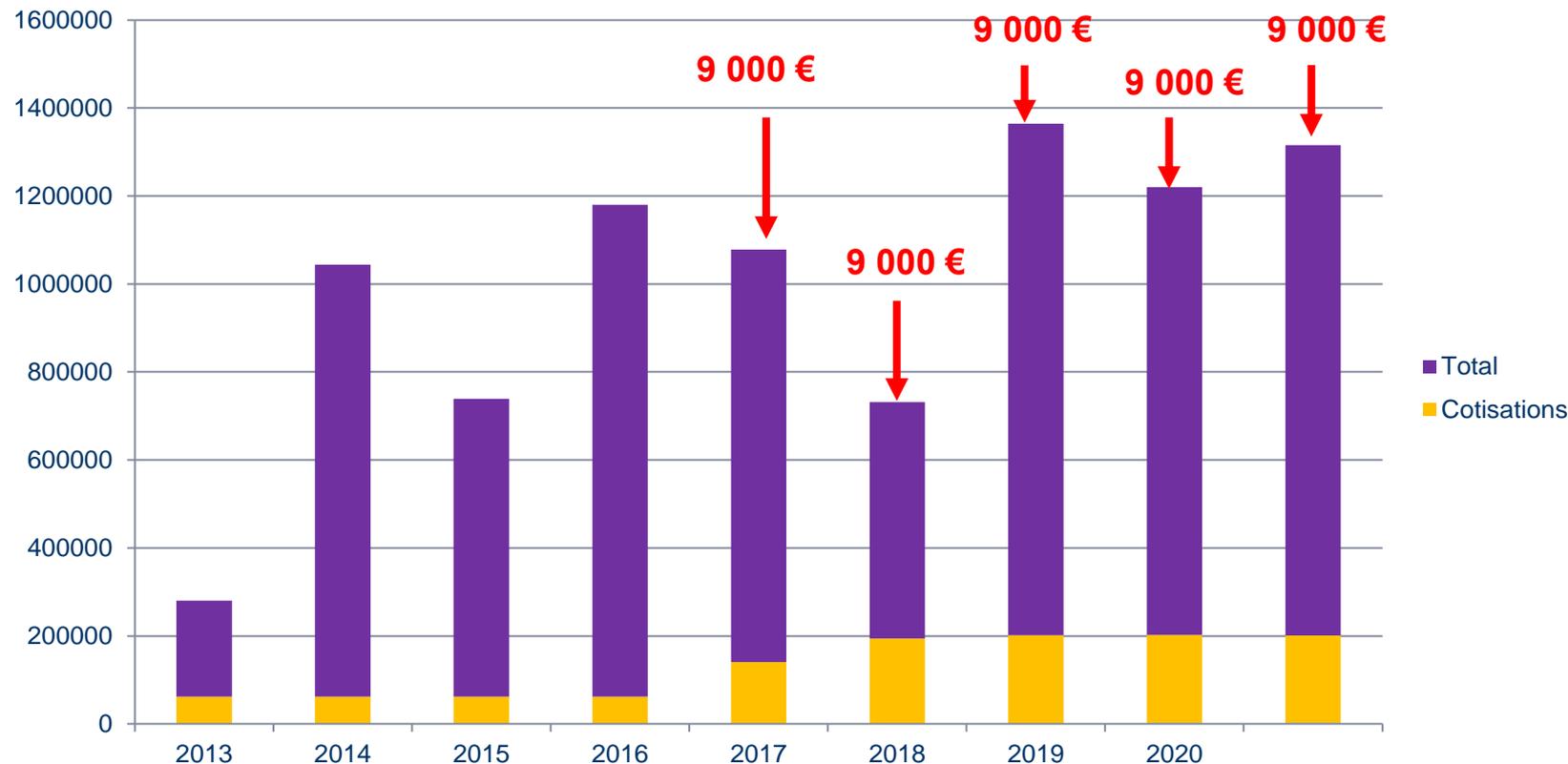
7 EPCI membres (176 communes)
1 691 km² et 1 500 km de cours d'eau



Evolution des dépenses annuelles du SMBD par programme d'actions depuis 2013



Evolution des recettes annuelles du SMBD depuis 2013



Missions du SMBD

Restauration et entretien de cours d'eau



Objectifs

- **Le bon état écologique des cours d'eau**
- **Une bonne gestion de l'écoulement des eaux, dans le respect de l'équilibre des milieux**
- **Le développement harmonieux des usages des cours d'eau**

Missions du SMBD

Restauration de la continuité écologique

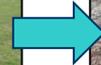


Objectifs

- **Le bon état écologique des cours d'eau**
- **Une bonne gestion de l'écoulement des eaux, dans le respect de l'équilibre des milieux**
- **Le développement harmonieux des usages des cours d'eau**

Missions du SMBD

Renaturation cours d'eau



Objectifs

- **Le bon état écologique des cours d'eau**
- **Une bonne gestion de l'écoulement des eaux, dans le respect de l'équilibre des milieux**
- **Le développement harmonieux des usages des cours d'eau**

Missions du SMBD

Aménagements d'hydraulique douce



Objectifs

- **Le bon état écologique des cours d'eau par réduction du transfert des polluants vers les cours d'eau**
- **La préservation des biens et personnes par réduction des phénomènes de ruissellement et de coulées de boue**

Missions du SMBD

Plantation de haies bocagères



Objectifs

- **Le bon état écologique des cours d'eau**
- **L'amélioration de la biodiversité (trame verte) et l'adaptation au changement climatique**

Missions du SMBD

Restauration de mares



Objectifs

- **Restaurer la fonctionnalité de ces milieux (zone tampon, abreuvement bétail, épuration de l'eau, réservoir biodiversité...)**
- **Améliorer le cadre de vie**

Missions du SMBD

Assistance à Maitrise d'Ouvrage



Inondation



Protection berge



Submersion marine



Remplacement d'ouvrage

Objectifs

- **La mise en œuvre de politique cohérente à l'échelle du bassin versant entre les différents maitres d'ouvrage**
- **La prise en compte des milieux aquatiques**

Missions du SMBD

Amélioration de la connaissance



Objectifs

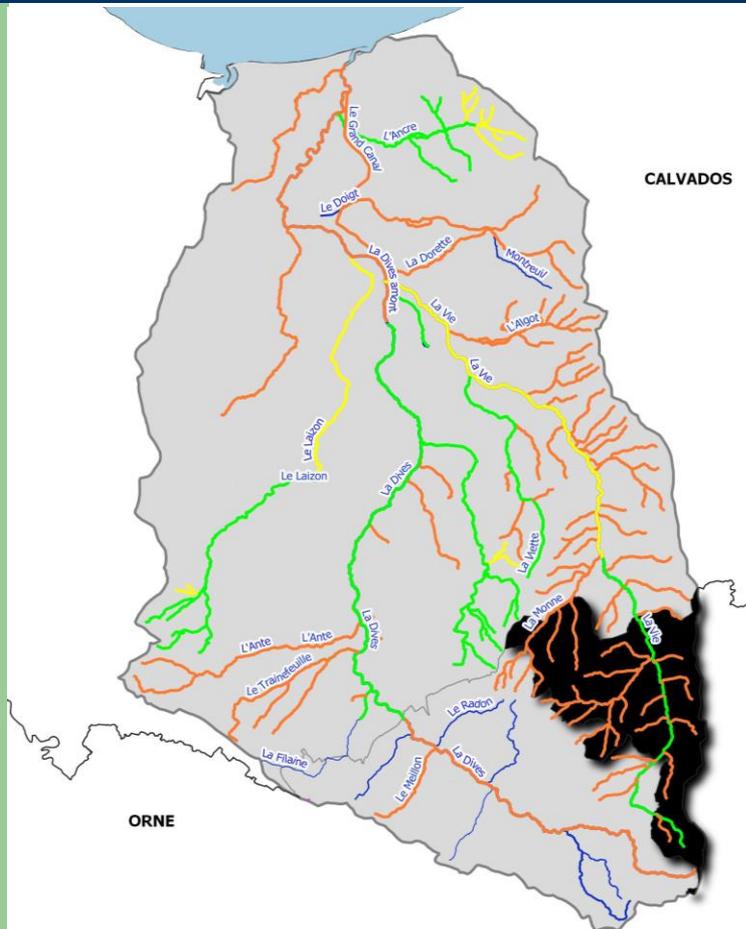
- **L'orientation des choix politiques à mener en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations**

Les actions réalisées par le SMBD sur votre territoire



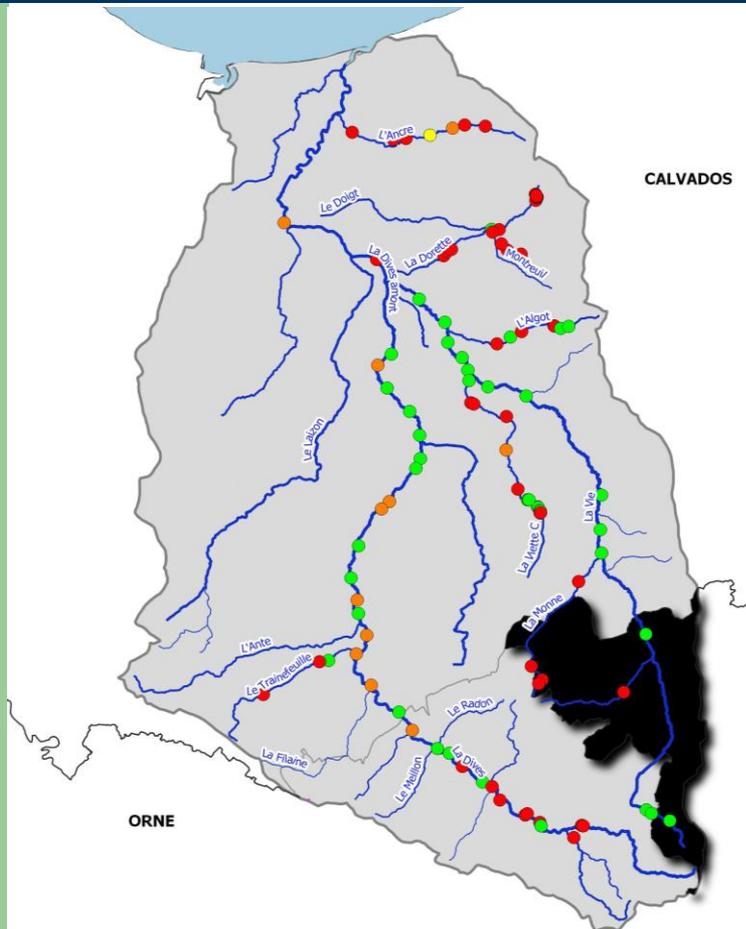
Gacé – 11/07/2022

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €

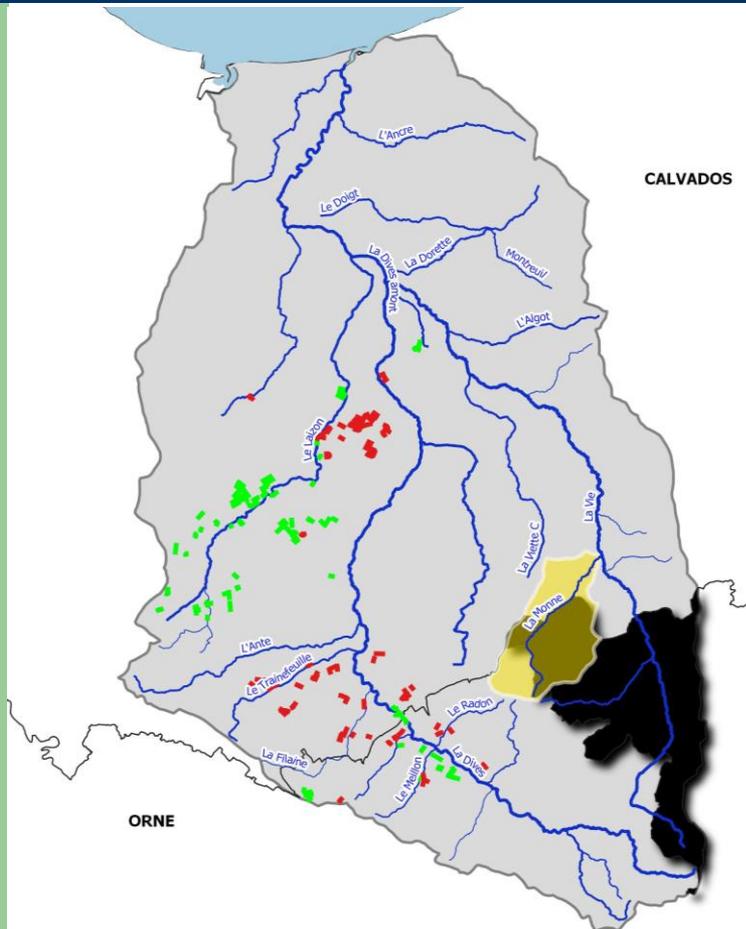
Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €

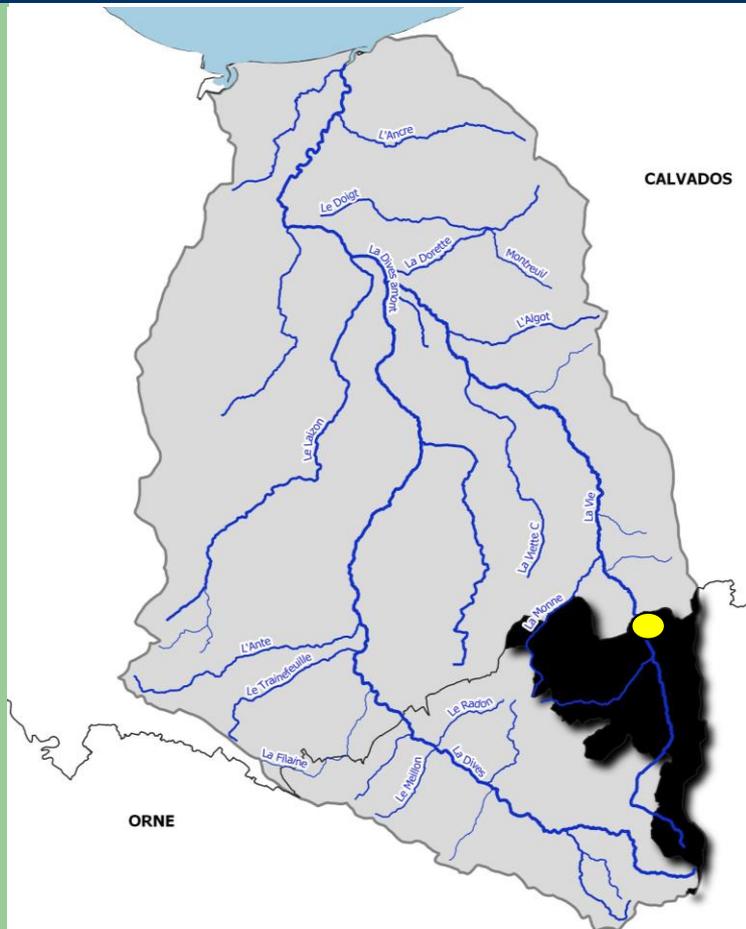


Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



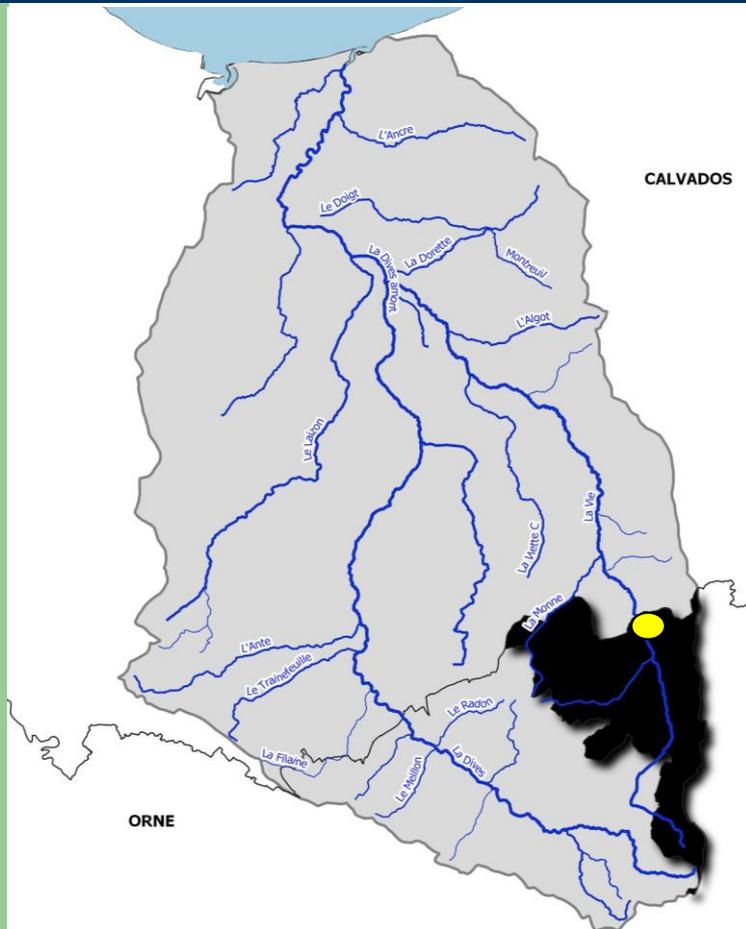
- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €
- Etude diagnostic des risques de transfert de polluants sur le bassin de la Monne (Le Renouard et Crouttes)

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €
- Etude diagnostic des risques de transfert de polluants sur le bassin de la Monne (Le Renouard et Crouttes)
- Entretien intramuros de la Vie dans Vimoutiers (1,2 km)
2 500 € / an

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD

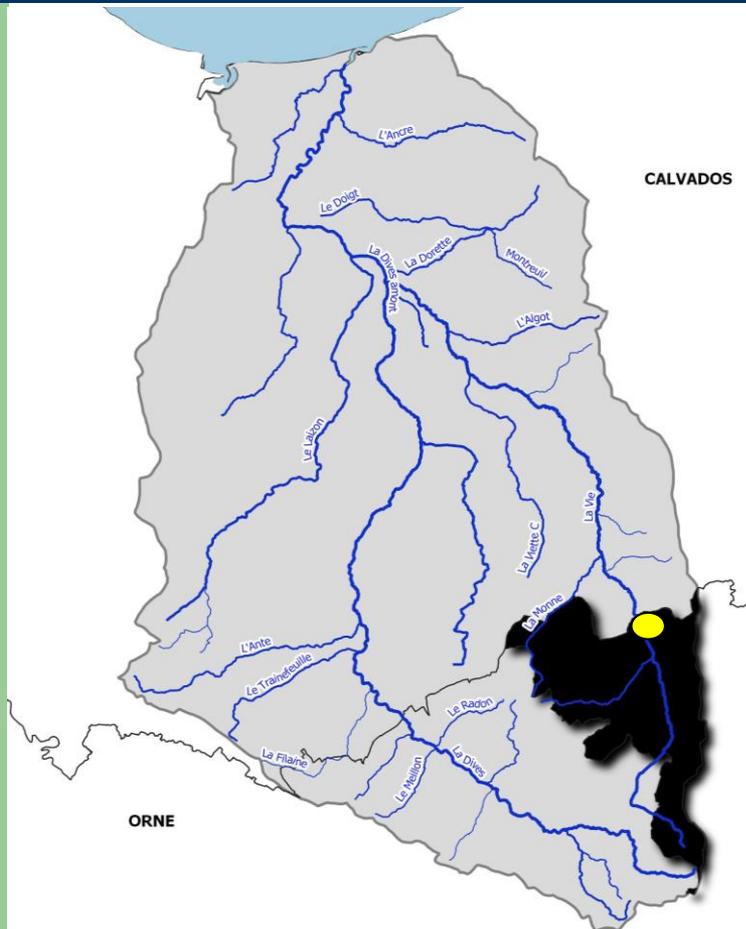


- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €
- Etude diagnostic des risques de transfert de polluants sur le bassin de la Monne (Le Renouard et Crouttes)
- Entretien intramuros de la Vie dans Vimoutiers (1,2 km)
2 500 € / an
- DMO avec Vimoutiers : Aménagement d'un parement végétal sur une zone test de Vimoutiers (18 ml)
71 000 €

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD

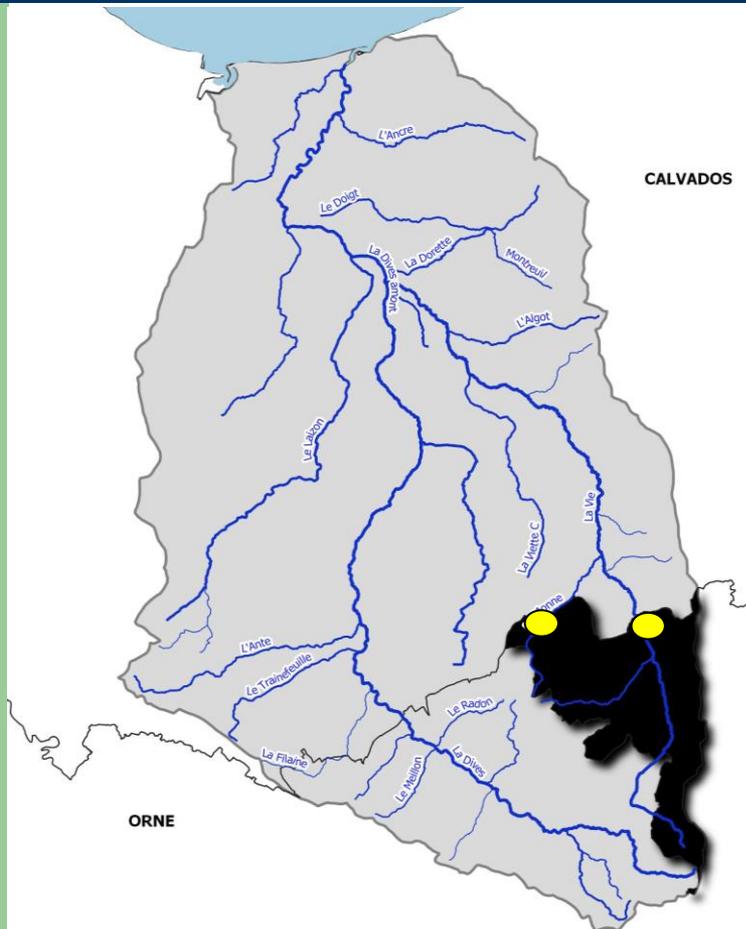


Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €
- Etude diagnostic des risques de transfert de polluants sur le bassin de la Monne (Le Renouard et Crouttes)
- Entretien intramuros de la Vie dans Vimoutiers (1,2 km)
2 500 € / an
- DMO avec Vimoutiers : Aménagement d'un parement végétal sur une zone test de Vimoutiers (18 ml)
71 000 €
- Animations scolaires (MFR Vimoutiers)

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD



- Etude diagnostic des principaux cours d'eau : 71 km
6 000 €
- Travaux de restauration de la Vie (16 km)
98 000 €
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique de la Vie (2 sites)
116 000 €
- Etude diagnostic des risques de transfert de polluants sur le bassin de la Monne (Le Renouard et Crouttes)
- Entretien intramuros de la Vie dans Vimoutiers (1,2 km)
2 500 € / an
- DMO avec Vimoutiers : Aménagement d'un parement végétal sur une zone test de Vimoutiers (18 ml)
71 000 €
- Animations scolaires (MFR Vimoutiers)
- AMO (Cdc, Vimoutiers)

Actions menées sur la Cdc VAM par le SMBD

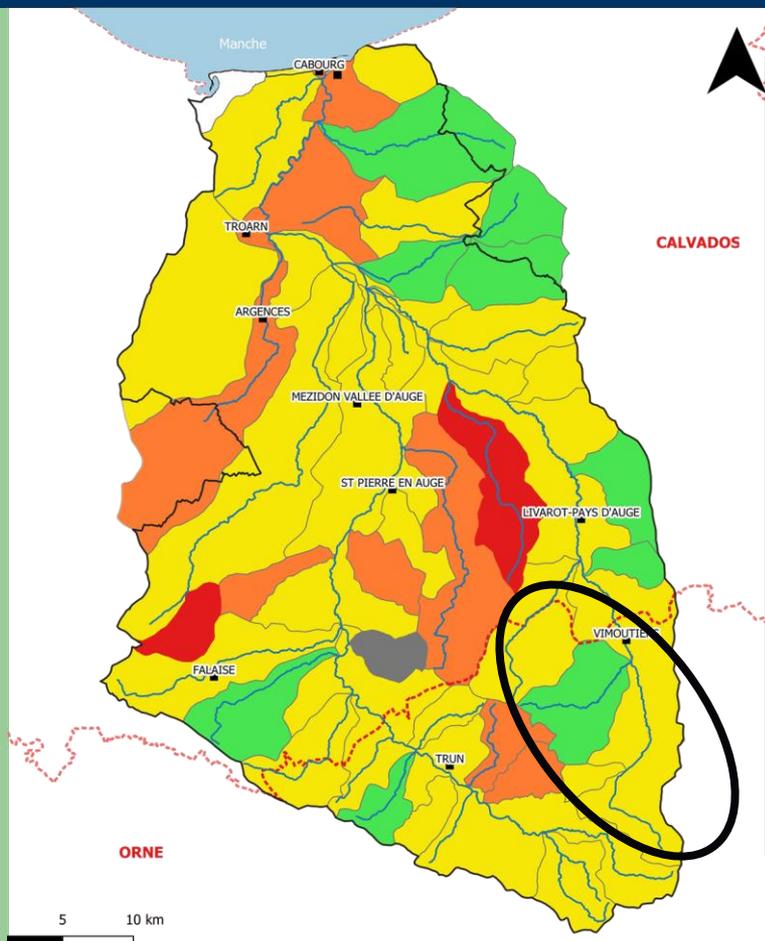


Les actions envisagées par le SMBD sur votre territoire



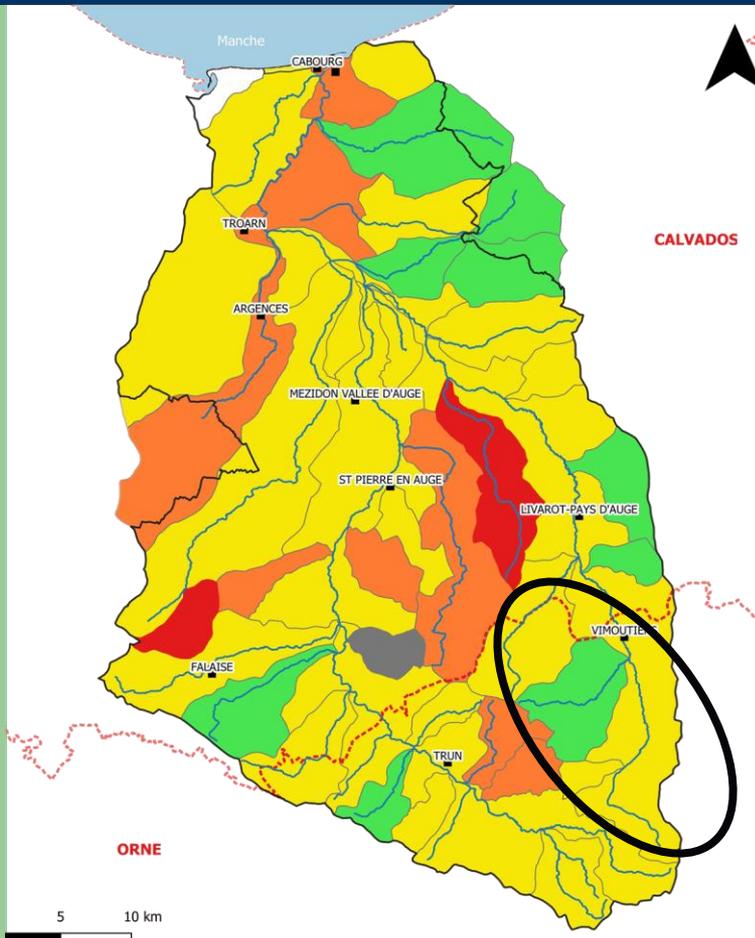
Gacé – 11/07/2022

Etat des masses d'eau sur le bassin de la Dives en 2019



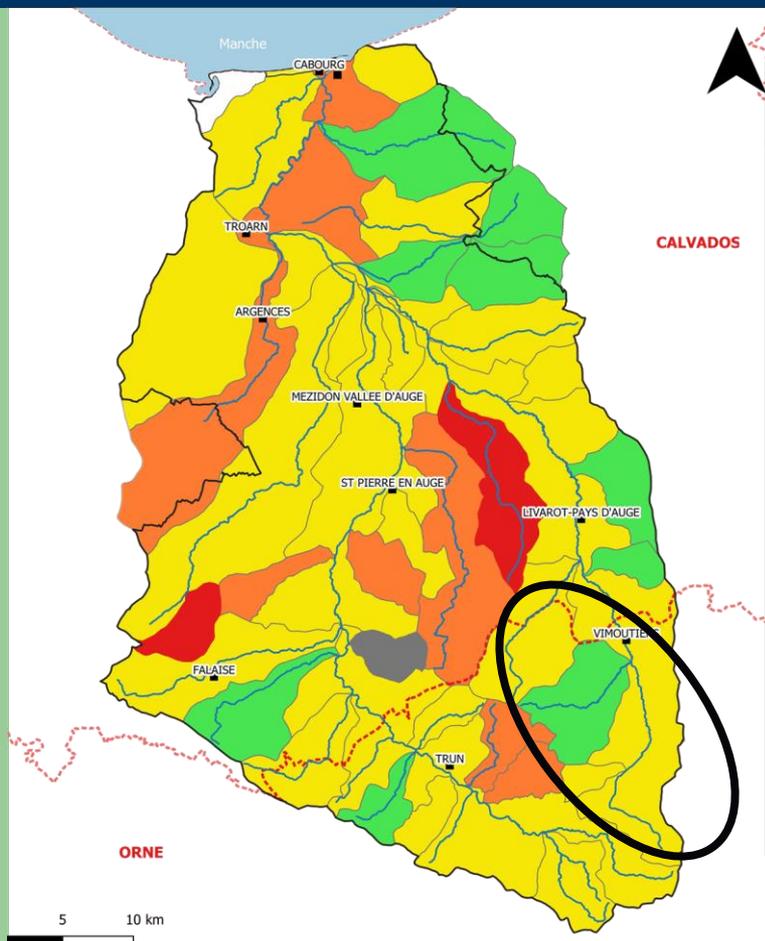
Nom masse d'eau	Rapport au bon état	Etat EDL 2019
la Vie	Bon état éloigné	Moyen
la Viette	Bon état fragile	bon état
la Monne	Bon état éloigné	Moyen

Actions prioritaires à mener sur la Cdc VAM identifiées par l'AESN



Nom masse d'eau	Rapport au bon état	Etat EDL 2019	Action prioritaire PDMt	action secondaire PDMt
la Vie	Bon état éloigné	Moyen	assainissement	Industrie
la Viette	Bon état fragile	bon état	Restauration bocagère et bandes enherbées	
la Monne	Bon état éloigné	Moyen	Restauration bocagère et bandes enherbées	

Actions envisagées sur la Cdc VAM entre 2022 et 2025



Nom masse d'eau	Rapport au bon état	Etat EDL 2019	Action prioritaire PDMt	action secondaire PDMt
la Vie			DMO étude inondation Vimoutiers : 150 000 € Restauration cours d'eau : 20 000 € Entretien intramuros Vimoutiers : 10 000 € AMO étude Vie Vimoutiers : En régie	
la Viette			Aménagement hydraulique douce : 40 000 € Etude diagnostic: En régie	
la Monne			Aménagement hydraulique douce : 40 000 € Etude diagnostic: En régie	

Pour plus d'informations....



<https://www.instagram.com/smbddives/>



Mail : contact@smbd.fr
Site internet : www.smbd.fr



<https://twitter.com/smbddives>



02.31.40.45.60

Syndicat Mixte
du Bassin de
la Dives

